



PORTRAIT | Fred Rister, le plus *célèbre* des *inconnus*

DOSSIER | Musée Sacem : des trésors en partage

L'ENTRETIEN | Françoise Nyssen, ministre de la Culture

DÉCRYPTAGE | Solidarité : un modèle social unique au monde



- 03 Édito par Jean-Claude Petit
- EN BREF**
- 04 Actualités et tendances
- 07 Le mot du DG par Jean-Noël Tronc
- DOSSIER**
- 08 Musée Sacem : des trésors en partage
- DÉCRYPTAGE**
- 14 Solidarité : un modèle social unique au monde
- CÔTÉ SOCIÉTAIRES**
- 17 Vos services, en pratique



- L'ENTRETIEN**
- 18 Françoise Nyssen
- #LASACEMSOUTIENT**
- 20 Soutien aux projets artistiques et culturels
- PORTRAIT**
- 22 Fred Rister, le plus célèbre des inconnus
- REPORTAGE**
- 24 Spectacle vivant : place aux tourneurs!
- LA FABRIQUE CULTURELLE PRÉSENTE**
- 27 Timberlake clipé par des frenchies!



+ Restez connectés à l'actualité de la Sacem sur SACEM.FR et à la vie de la création sur la-fabrique-culturelle.sacem.fr

Suivez-nous!

[Twitter](#) [Facebook](#) [Instagram](#) [YouTube](#)

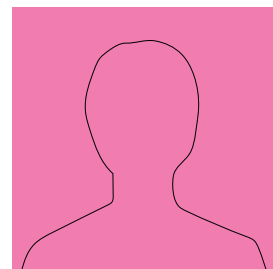
Signatures



Charline Lecarpentier
Journaliste spécialisée en musique depuis une dizaine d'années, elle rencontre et raconte dans la presse quotidienne ou féminine ceux qui font la bande-son de notre époque.



Sarah Benlolo
Journaliste spécialisée dans les médias et les industries culturelles depuis douze ans... et passionnée par la musique et son impact sur la vie!



Éléonore Colin
Entre Brian Eno et les ris de veau, son cœur balance... Journaliste indépendante à *Télérama* et au *M*, Éléonore Colin a deux amours : la musique et la gastronomie.

Et aussi... Éloïse Dufour et Margaux Richez.

Édito

JEAN-CLAUDE PETIT,
COMPOSITEUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Évoluer, s'adapter... et rester la vigie du droit d'auteur



Pour ce 100^e numéro de *Magsacem*, quelques bonnes nouvelles : tout d'abord, un nouvel accord conclu en ce début d'année entre la SACD et la Sacem, qui ont connu dans leurs relations des turbulences regrettables, ces derniers temps, mais qui doivent désormais unir leurs forces pour le bien de notre combat commun : le droit d'auteur. Je me félicite des relations amicales que, depuis quelques années, Jacques Fansten, président de la SACD, et moi-même avons, favorisant ainsi la signature de cet accord. Deuxième nouvelle positive, le Conseil d'administration, notre direction générale et nos services ont travaillé à une simplification de nos procédures d'adhésion à la Sacem. D'autre part, les déclarations de vos œuvres par internet (pour ceux qui le veulent), y compris pour les éditeurs, vont devenir plus faciles et plus claires. Enfin, une option «partage libre» des droits d'exécution publique (DEP) à l'intérieur de chacune de nos catégories, auteurs, compositeurs et éditeurs – ces derniers avaient déjà cette possibilité – deviendra possible, les parts de chacun s'exprimant en pourcentages, et plus en douzièmes, pour tous. Ces réformes vous seront proposées lors de notre Assemblée générale du 19 juin et entreront en vigueur pour 2019. Des évolutions qui obéissent à des règles et habitudes internationales très majoritaires et faciliteront ainsi les collaborations internationales de nos sociétaires. Mais les progrès technologiques qui accompagnent notre travail de créateurs ne sont pas sans dangers pour notre droit d'auteur et comme

le dit le mathématicien et député français Cédric Villani : « *Le recours à l'intelligence artificielle (IA) est désormais l'affaire de tout le monde* ». En matière de création musicale, si l'ordinateur est devenu un assistant habituel des compositeurs, le robot compositeur pose, dès aujourd'hui, le problème de savoir à qui attribuer la paternité de l'œuvre. Au concepteur du robot ? À son propriétaire ou à la société qui le finance ? Le concepteur de «flow machines», compositeur lui-même, déclare : « *Je sélectionne des œuvres que je n'ai pas créées, mais je fabrique avec elles une base de données pour en concevoir de nouvelles* ». En aucun cas la Sacem ne peut se désintéresser de ce problème et nous devons intégrer ces créations, comme toutes les innovations technologiques des XX^e et XXI^e siècles, en gardant à l'esprit notre devoir de protection du métier de compositeur. La montée en puissance des IA dans le processus créatif devra se faire dans le respect du droit d'auteur, qui ne peut appartenir qu'à un être humain. Après deux années passées à la présidence du Conseil d'administration, je suis heureux de constater que les nombreuses transformations de notre société, vers toujours plus de services aux sociétaires, de simplification des procédures et de transparence de notre gestion, sont menées avec rapidité et efficacité, faisant de la « nouvelle Sacem », que j'avais annoncée au début de mon mandat, une société innovante, qui sait à la fois respecter son histoire et ses principes, tout en adaptant ses pratiques aux nécessités de notre temps. Bienvenue et bon travail à notre prochain président(e), qui sera élu(e) le 20 juin, au lendemain de notre Assemblée générale où j'espère vous retrouver très nombreux.

“ La “nouvelle Sacem”, une société innovante, qui sait à la fois respecter son histoire et ses principes, tout en adaptant ses pratiques aux nécessités de notre temps. »

Sacem | Depuis 1851 | Les droits d'auteur font vivre ceux qui nous font rêver

magsacem | Magazine des sociétaires Sacem | **Directeur de la publication** : Jean-Noël Tronc | **Directrice de la rédaction** : Catherine Boissière | **Comité de rédaction** : Élisabeth Anaïs, François Besson, Louis Diringier, David El Sayegh, Claire Giraudin, Claude Lemesle, Bruno Lion, Blaise Mistler, Serge Perathoner, Jean-Claude Petit, Cécile Rap-Veber, Pascal Roche, Stéphane Vasseur et Frédéric Zeitoun | **Ont collaboré à ce numéro** : Véronique Pourcel et Nicolas Pribile | **Coordination et suivi de projet** : Romain Bigay, Éloïse Dufour et Karine Peffer | **Direction artistique et maquette** : Richard Paoli, agence 21x29,7 | **Impression** : Corlet Roto - BP 46 - 14110 Condé-sur-Noireau | Le magazine des sociétaires Sacem est publié tous les quatre mois | N° ISSN 2108-8802 | Sacem - Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique | Société civile à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro D 775 675 739 | Siège social : Sacem - 225, avenue Charles-de-Gaulle - 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex | Tél. : 0147154715 | **En couverture** : Fred Rister ©FPATY |

EUROPE

Les créateurs montent au créneau



Face à la volonté de certains parlementaires de remettre en cause le droit des créateurs à obtenir une juste rémunération pour l'utilisation de leurs œuvres sur internet, les artistes européens en appellent à la responsabilité des élus. Jean-Michel Jarre, président de la Cisac (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs), accompagné d'une délégation de créateurs venus de toute l'Europe, s'est ainsi présenté le 6 mars à Bruxelles au Parlement européen. Ensemble, ils sont venus soutenir la proposition de la Commission européenne sur le copyright et présenter la pétition pour la fin du transfert de valeur, initiée par le Gesac (Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs). À ce jour, plus de vingt-cinq mille créateurs ont signé le texte.

En savoir plus [societe.sacem.fr/lactualites](https://www.societe.sacem.fr/lactualites)

ICC

Jean-Noël Tronc missionné par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Jean-Noël Tronc s'est vu confier une mission sur l'export des industries culturelles et créatives (ICC) par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, qui fait suite aux annonces du plan gouvernemental pour l'exportation présenté par le Premier ministre le mois dernier. Dans sa lettre de mission, le ministre rappelle que ces industries participent à la diffusion d'un modèle culturel porté par la France et ses partenaires européens et francophones. Les questions de régulation internationale ou de la protection du droit d'auteur y revêtent, dans ce contexte, une importance toute particulière. La contribution des ICC à l'export, au rayonnement et à l'attractivité de notre pays, figurait parmi les cinq axes proposés par France Créative lors de la campagne présidentielle de 2017.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX!

Du 29 mai au 19 juin, élevez les auteurs, compositeurs et éditeurs qui vous représenteront. De plus, vous pouvez donner votre avis sur les décisions et résolutions ainsi que sur les modifications statutaires et réglementaires soumises au vote. Pour en savoir plus, participez à la réunion d'information qui aura lieu lundi 28 mai à 10h 30 au siège de la Sacem.

Réunion d'information : inscription au 01 47 15 47 10 ou inscription.societaire@sacem.fr

Billetterie en ligne



Fanpasgogo.fr : rejoignez le mouvement créé à l'initiative du Prodiss, syndicat national du spectacle musical et de variété, afin de lutter contre

la revente illicite de places de spectacles via des plateformes internet.

À VOS AGENDAS!

Le printemps sera, comme chaque année, ponctué par plusieurs assemblées générales :

AG Amicale des allocataires : jeudi 14 juin 2018 à 11h
Dépôt des candidatures : jusqu'au vendredi 1^{er} juin 2018.

AG Smacem : mardi 29 mai 2018 à 14h 30 (à défaut de quorum, le mardi 19 juin 2018 à 10h).

AG Sacem : mardi 19 juin 2018 à 14h 30.



Didier Lockwood La disparition brutale d'un musicien surdoué

C'est l'un des plus grands violonistes de sa génération, qui s'est éteint le 18 février à l'âge de 62 ans. Didier Lockwood n'était pas seulement un musicien prodige très tôt remarqué par Stéphane Grappelli, il était aussi un homme de cœur, un passionné, un homme qui aimait partager et transmettre. Celui qui avait collaboré avec des artistes de jazz légendaires comme Miles Davis ou Herbie Hancock et des auteurs-compositeurs-interprètes comme Maxime Leforestier ou Claude Nougaro avait notamment fondé une école pour enseigner l'improvisation. « Ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était improviser, être dans l'instant. Spontanément au présent. Il était d'une précision et d'une justesse incroyables. Toujours prêt à relever les défis et à se propulser dans la musique », se souvient Jean-Marie Salhani. Administrateur de la Sacem, celui qui fut son éditeur, producteur et manager pendant de très longues années livre un témoignage émouvant sur Didier Lockwood.

Retrouvez le témoignage intégral de Jean-Marie Salhani [sacem.fr](https://www.sacem.fr)

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Jacques Higelin pendant le bouclage de ce numéro.

Retrouvez l'hommage à Jacques Higelin [sacem.fr](https://www.sacem.fr)

Retrouvez toutes les actus sur [SACEM.FR](https://www.sacem.fr)

Tendances

Répartition du 5 avril 2018



124,7 M€ de droits d'auteur

ont été traités lors de la répartition du 5 avril 2018, soit une légère diminution de 0,54% par rapport à avril 2017.



+1,43% pour les droits en provenance de l'étranger (41,6M€).

+18,8% pour le streaming et le téléchargement, représentant un total de 23,5 M€ de droits traités.



+24,42% pour le streaming, en raison d'une augmentation des sommes réparties au titre du 3^e trimestre 2017 pour Spotify et la répartition de deux trimestres (2^e et 3^e trimestres 2017) pour Apple Music.



+42,23% pour le secteur du téléchargement de fichiers, suite à la régularisation de droits en provenance de Google pour la période de juillet 2016 à septembre 2017.



+6,71% pour le secteur des usagers communs (16,4 M€).



22,4 M€ au titre de la copie privée sonore (-24,69%) et 4,9 M€ au titre de la copie privée audiovisuelle (-30,65%). D'importantes régularisations avaient eu lieu en avril 2017.

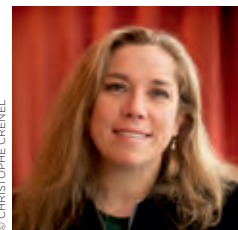


6,8 M€ pour les droits phonographiques et vidéographiques (respectivement -25,35% et -19,34%).



4,7 M€ de droits généraux (spectacle vivant) collectés au cours du second semestre 2017.

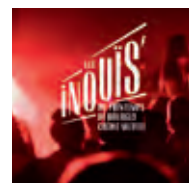
Prochaines répartitions : jeudi 5 juillet 2018, vendredi 5 octobre 2018. <https://createurs-editeurs.sacem.fr> > Votre espace membre > Consulter mes feuillets de répartition.



Coups de cœur

RITA SA REGO, DIRECTRICE DU RÉSEAU
PRINTEMPS/INOÛIS DU PRINTEMPS
DE BOURGES

Découverte Les INOÛIS!

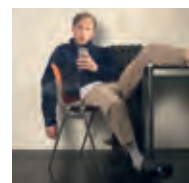


Difficile, pour moi, de parler de découvertes sans citer les inouïs. J'en ai plusieurs, des artistes qui en sont encore à leurs débuts et qui, je l'espère, feront carrière

et rempliront les salles de concerts dans les années à venir. La sélection 2018 des inouïs est un condensé de découvertes et de groupes émergents: Terrenoire, Aloïse Sauvage, Juicy, Truckks, Tracy de Sá, Ian Caulfield, Apollo Noir, Péroké...

Album

Cure Eddy de Pretto

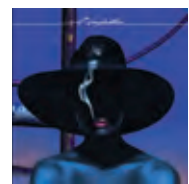


Un savoureux mélange entre chanson française et hip-hop. Dès les premières notes, on reconnaît la « patte » Eddy. Son phrasé, des textes crus. À la sortie

de son EP, au mois d'octobre, les titres étaient déjà prometteurs. La première fois que j'ai vu Eddy de Pretto, c'était aux sélections pour les inouïs, j'avais déjà été assez impressionnée par son charisme. Depuis, je ne me lasse pas de l'écouter.

Concert

L'impératrice



C'est le dernier concert que j'ai vu. C'était dans le cadre de la release party de l'album *Matahari*. C'était la première fois que je les voyais sur scène.

Un bon moment, frais et pétillant!

SIGNATURE

Accords avec Facebook



Après avoir noué un accord concernant le répertoire d'Universal Music, en décembre dernier, la Sacem et Facebook signent trois nouveaux contrats pour l'utilisation du répertoire

de la Sacem, de Wixen Music Publishing et de la société canadienne Socan sur le réseau social mondial. Ils permettront aux membres de la Sacem et à leurs ayants droit d'être rémunérés pour l'utilisation de leurs œuvres. Avec ces accords de licence, qui couvriront les activités de Facebook, Instagram, Messenger et Oculus dans plus de cent quatre-vingts pays, leurs utilisateurs créeront et partageront directement des vidéos intégrant des œuvres issues de ces répertoires.

En savoir plus sur <https://societe.sacem.fr/actualites>



La Sacem ouvre une antenne en Polynésie pour gérer les œuvres des artistes locaux. Cette agence bénéficiera du soutien de la société nationale ainsi que de son réseau international, ce qui facilitera la défense des droits des auteurs-compositeurs polynésiens à l'étranger. Elle projettera également de promouvoir le patrimoine polynésien en soutenant la création à travers des festivals ou dans les écoles.

De gauche à droite: Jean-Noël Tronc, directeur général et gérant de la Sacem, le président Édouard Fritch, Virginie Bruant, correspondante de la Sacem en Polynésie française, le ministre de la Culture Heremoana Maamaatuaiahutapu et Caroline Champarnaud, directrice du département du Développement international.

En savoir plus sur [Sacem-polynesie.com](https://sacem-polynesie.com)

JEAN-NOËL TRONC,
DIRECTEUR GÉNÉRAL-GÉRANT

Une société au service de tous et adaptée à chacun



C'est un vaste projet d'entreprise au service de tous nos membres, qui a été entamé ces derniers mois. Dans le droit fil d'une enquête de satisfaction réalisée au printemps 2016, la Sacem a décidé de lancer une vingtaine de chantiers afin d'améliorer les services rendus à ses sociétaires et à ceux qui confient à la Sacem la gestion de leurs droits par voie de mandat.

Ce programme ambitieux, baptisé « NRS » (nouvelles relations sociétaires), qui implique l'ensemble des collaborateurs, se traduit par de nombreuses simplifications et donc une plus grande efficacité dans l'exécution de nos missions.

La première simplification porte sur les conditions d'adhésion et le dépôt des œuvres à la Sacem. L'adhésion et le règlement des frais inhérents pourront se faire dès la remise du dossier de demande d'admission. Une seule œuvre ayant fait l'objet d'un début d'exploitation en concert ou en ligne – au lieu de cinq aujourd'hui – suffira au postulant auteur ou compositeur à l'appui de sa demande d'adhésion. Pour les éditeurs, le nombre d'œuvres sera ramené de dix à quatre. Le tout sera porté par une application qui devrait permettre d'ici quelques mois d'accomplir l'ensemble de ces démarches en ligne.

La seconde simplification concerne la possibilité d'opter pour un partage libre des droits d'exécution publique. Le partage par tiers reste la règle intangible mais à l'intérieur, le partage pourra refléter pour chaque collègue ce qui a été convenu en droit de reproduction mécanique. Je ne reviens pas sur le détail de cette réforme évoquée par le président du Conseil d'administration Jean-Claude Petit dans la tribune de ce *Magsacem*. Je préciserai seulement qu'elle permettra à la Sacem de s'adapter aux modes de création et de faciliter la collaboration entre membres de différentes sociétés d'auteurs qui ont des règles différentes des nôtres.

Ces deux simplifications feront l'objet d'une modification de nos statuts qui devra être validée au cours de notre prochaine Assemblée générale, en juin.

Autre priorité du programme NRS, la modernisation des processus de traitement des séances de musique vivante, concerts et tournées. C'est un plan d'action ambitieux, qui a été élaboré afin de simplifier la chaîne de traitement et d'améliorer le processus qui aboutit à la répartition des droits d'auteur.

Parmi les autres chantiers qui contribuent à la transformation de notre société engagée ces dernières années figure aussi la réforme du régime d'allocations d'entraide et de solidarité de la Sacem (RAES). Cette réforme, qui touche aux valeurs de solidarité auxquelles la Sacem est particulièrement attachée, se traduira par un élargissement du RAES.

Les équipes de la Sacem sont aussi mobilisées sur d'autres évolutions à venir, une version simplifiée du feuillet papier et l'amélioration de l'accueil de nos membres dans ses différentes composantes.



Je suis heureux de vous annoncer deux bonnes nouvelles, résultat de notre engagement sans relâche à promouvoir la gestion collective et à défendre vos droits partout où cela est possible.

Depuis décembre, la Sacem a signé quatre accords de licence avec Facebook sur cent quatre-vingts territoires qui permettront à nos membres d'être rémunérés pour toute utilisation de leurs œuvres.

La Sacem est fière, d'autre part, d'annoncer la création de Sacem Polynésie et de participer à l'épanouissement de la culture polynésienne. Je souhaite la bienvenue à tous les créateurs et les éditeurs qui rejoignent Sacem Polynésie.



DES TRÉSORS EN *partage*

MUSÉE SACEM. Un nouvel onglet apparaîtra bientôt sur sacem.fr: le musée Sacem! Une fenêtre ouverte sur l'histoire de celles et ceux qui font vivre la création depuis près de deux siècles: les auteurs, les compositeurs et les éditeurs... mais aussi leurs milliers d'œuvres. Un nouveau site internet patrimonial et pédagogique où l'on se plaît à flâner de clic en clic...

Lire une lettre de Barbara à Jacques Higelin (cf. Magsacem n° 99), découvrir l'histoire de *Rue des Blancs-Manteaux* de Jean-Paul Sartre, consulter l'examen d'entrée à la Sacem de Georges Brassens... c'est désormais possible! Peu de gens le savent: la Sacem conserve des milliers de documents d'archive, depuis sa création, en 1851. Imaginez donc... près de 30 kilomètres linéaires de rayonnages remplis de demandes d'adhésion, examens d'entrée, correspondance, coupures de presse, contrats, bulletins de déclaration...



+ Retrouvez ce dossier sur SACEM.FR





« Avec le temps, les archives de la Sacem, qui avaient un caractère administratif, ont pris une valeur patrimoniale. L'objectif n'est bien sûr pas de transformer la société d'auteurs en institution muséale, mais il faut rendre justice à ces archives... et à travers elles, à tous ses membres », explique Claire Giraudin, directrice de Sacem Université et coordinatrice du projet. La genèse de ce musée en ligne remonte à plusieurs années et émane d'une volonté des créateurs et des éditeurs de valoriser le patrimoine de la Sacem. Leur

souhait se formalise en 2013 avec la création de la commission Mémoire et patrimoine, sous l'impulsion d'Arlette Tabart, Jean-Pierre Bourtayre et Claude Lemesle, et présidée aujourd'hui par Nelly Querol, qui réunit une dizaine d'administratrices et administrateurs. « Face à la richesse accumulée depuis des décennies, nous nous sommes dit qu'il fallait valoriser ce patrimoine... en résumé, faire revivre hier pour penser à demain », explique cette dernière. Depuis cinq ans, la commission axe son travail autour de la mise en place

d'expositions, la réalisation de portraits audiovisuels, d'homages... « En filigrane, nous pensions depuis longtemps au projet d'un musée en ligne, et c'est un aboutissement formidable, de le voir émerger aujourd'hui », se réjouit Nelly Querol.

Plusieurs mois de travail

Le « chantier » est entré dans une phase plus concrète au printemps dernier. Depuis quelques mois, les équipes de la Sacem, renforcées pour l'occasion, numérisent des milliers de documents. Et des partenariats très importants



Il faut rendre justice à ces archives... et, à travers elles, à tous nos membres. »

Claire Giraudin



© DR - FONDS SACEM



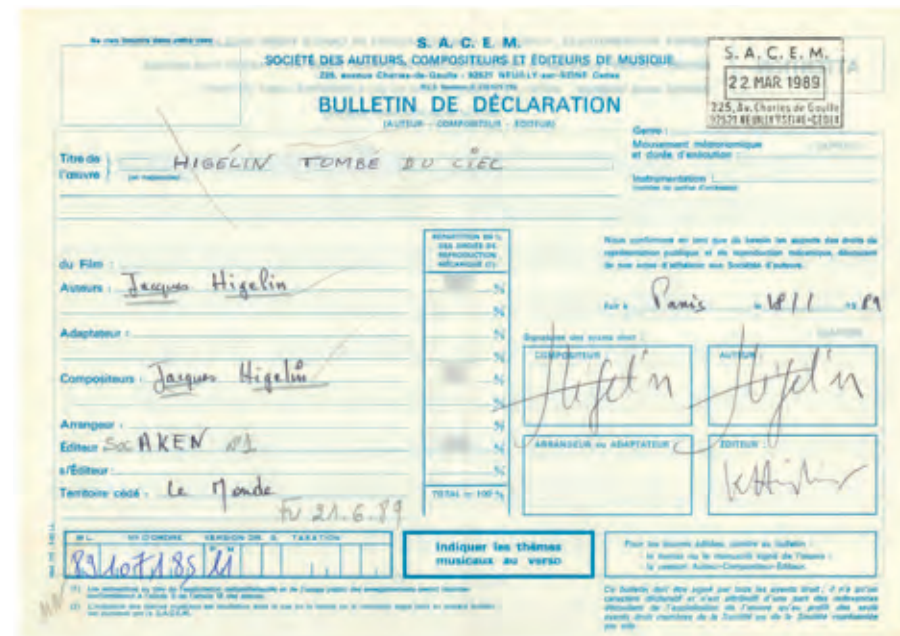
© EDITIONS FRANCIS SALABERT

Mon best of...

PAR **CLAIRE GIRAUDIN**, DIRECTRICE DE SACEM UNIVERSITÉ

« J'ai consulté la totalité des archives qui seront en ligne pour le musée Sacem, notamment pour des questions de droits. Certaines m'ont émue, comme cette demande d'admission de Paul Verlaine, qui précise qu'il est "homme de lettres". Je pense aussi à cette lettre de Boris Vian de 1958 adressée au président d'alors de la Sacem, évoquant son statut de "stagiaire" et lui demandant comment progresser. Les examens d'entrée ont également, selon moi, un côté surprenant ou solennel : ceux de Barbara, de Georges Brassens, d'Édith Piaf... c'est vraiment quelque chose de marquant, dans une carrière, y compris pour des artistes iconoclastes. Et on voit bien que la Sacem est leur maison. »

Ci-contre : le bulletin de déclaration de Tombé du ciel, de Jacques Higelin, daté de 1989.



© DR - FONDS SACEM

ont été noués avec la Chambre syndicale de l'édition musicale (CSDEM) et la Chambre syndicale des éditeurs de musique de France (CEMF). Mais aussi avec de grandes institutions culturelles comme la Bibliothèque nationale de France, la discothèque de Radio France et la Philharmonie de Paris. Alors, dans ce musée, qu'y trouvera-t-on ? « Le maître-mot, c'est la diversité : diversité des créateurs, des éditeurs, des répertoires, des territoires, des musiques, des pratiques artistiques », assure Claire Giraudin. Bien sûr, les auteurs-compositeurs les plus illustres des cent dernières années seront dûment représentés. « Sinon, cela serait très décevant pour les internautes, souligne la coordinatrice du projet. Mais nous y présenterons aussi des choses moins communes. » Par exemple ? La mise en avant d'auteurs d'opérette, de musiques de bal, ou ultramarins.

Animation éditoriale

À son ouverture, le musée Sacem présentera une sélection de plus de trois mille pièces d'archive... et ce n'est qu'un début ! Côté forme, l'écrit sera le principal support : demandes et actes d'adhésion, examens d'entrée, lettres, articles de journaux, photographies, bulletins de déclaration d'œuvres, partitions et petits formats, programmes, revues... Le tout, accompagné de documentaires sur les coulisses de la création, de grands entretiens proposés en podcast, ou encore des playlists sur des plateformes légales de streaming audio ou vidéo.

Pas question non plus de laisser l'internaute seul face à la multitude de documents numérisés par la Sacem. Une archive sera mise en avant chaque jour, et les équipes éditoriales sélectionneront toutes les semaines une « pépite » : une archive inédite et particulièrement

« Faire revivre hier pour penser à demain. »

Certaines archives pourront être imprimées par des utilisateurs souhaitant, par exemple, préparer une exposition.



Mon best of...

PAR **NELLY QUEROL**, ÉDITRICE ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE LA SACEM



© DR

« Dans cette première sélection accessible en ligne, de nombreux documents m'ont marquée... et il y en aura d'autres, à l'avenir ! Par exemple, un texte manuscrit de Barbara à Jacques Higelin (cf. Magsacem n° 99, NDLR), datant de 1988, qui m'a beaucoup émue et qui était inédit jusque-là. Je pense aussi à l'examen d'entrée de Georges Brassens ou à la demande d'adhésion de Louis Aragon à la Sacem, en 1944. Le musée promet vraiment d'être un outil superbe. »



remarquable. Des séries seront aussi proposées, comme « Les inattendus », qui racontent l'histoire d'œuvres sans succès qui sont ensuite devenues des tubes ! Et une dizaine d'expositions seront organisées chaque année, par exemple autour de Mai-68 ou des femmes dans la création musicale.

Le patrimoine pour tous

« À travers des archives qui peuvent sembler administratives, c'est en fait toute une histoire

Mon examen Sacem...

PAR **CLAUDE LEMESLE**
AUTEUR ET PRÉSIDENT
D'HONNEUR DE LA SACEM

« Je l'ai passé en mars ou avril 1967. À 21 ans, je faisais partie du Petit conservatoire de Mireille et j'avais déjà eu quelques chansons enregistrées, et ça a donc plutôt été une formalité. Le thème proposé était "Tu fermes trop vite ta porte", qui faisait un peu "terre à terre", chanson de rupture banale. Alors, j'ai essayé d'y mettre un peu de féerie avec des vers comme "Belle au bois dormant réveillée", et j'ai été reçu ! »



Ci-contre : couverture de la partition *Non, Je ne regrette rien*, illustration d'Edith Piaf (dessin original de Douglas).



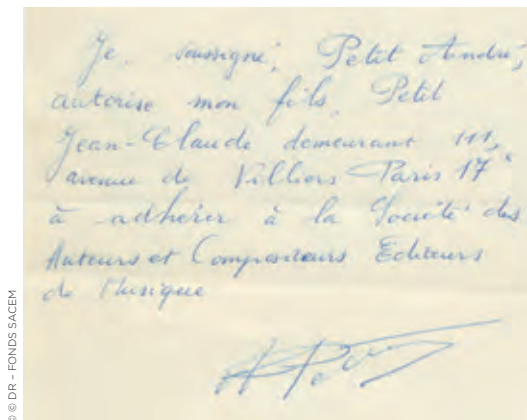
Ci-contre : captures écran du futur musée Sacem (exposition « Du vinyle à internet »).



de la musique populaire qui se dévoile, et c'est quelque chose d'assez unique, estime ainsi Claire Giraudin. Les documents témoignent aussi de l'arrivée des nouveaux outils d'écoute au fil des années : le phonogramme, puis la radio, la télévision... on voit que les technologies passent et que le droit d'auteur reste ! C'est finalement assez rassurant face aux bouleversements que nous vivons avec la révolution numérique, et ça met les choses en perspective. »
De quoi combler l'appétence croissante du public pour tout ce qui touche au patrimoine. « On constate de manière générale un engouement du public pour sauver ce que nous sommes, ce

qui nous représente, et la Sacem participe à ce mouvement global », souligne de son côté Nelly Querol. Et de résumer : « C'est toute la richesse de la société qui est mise à disposition dans ce qui sera un projet très concret pour le public, offrant une visibilité bien plus grande à nos actions ». Alors, au public, justement, de se saisir désormais de cet outil. « Nous aurons réussi notre mission si nous avons des retours de personnes extérieures à la Sacem, de gens passionnés qui viendront vers nous avec des questionnements ou des propositions lesquels contribueront à enrichir le musée », conclut Nelly Querol.

SARAH BENLOLO



© DR - FONDS SACEM

Mon examen Sacem...

PAR **VLINÉ BUGGY**,
AUTEURE, COMPOSITRICE

« C'était l'été 1946, je venais d'avoir 17 ans, et mon père, Géo Koger, était un sociétaire éminent de la Sacem. Or, une fois enfermée dans la fameuse pièce, au premier étage de la rue Chaptal avec mon enveloppe, je tombe sur le sujet suivant : "Où le père est passé" ! J'ai d'abord écrit là-dessus un texte très lyrique et, au moment où l'examineur est venu, j'ai redemandé un quart d'heure pour écrire autre chose ! Et là, en quelques minutes à peine, j'ai imaginé un texte assez drôle sur mon père, qui disait à peu près ceci : "Où le père a passé son examen d'auteur/ la fille voudrait un jour être à la hauteur..." et qui se terminait par : "À la caisse où souvent le père a passé/ La fille voudrait un jour pouvoir le dépasser!". Et le soir même, mon père était aux anges, en apprenant que j'étais reçue comme sociétaire stagiaire, la plus jeune sociétaire de l'époque je crois ! »

Ci-dessus : Courrier du père de Jean-Claude Petit, actuel président de la Sacem, pour autoriser l'adhésion à la Sacem de son fils alors mineur.

Questions à...

VALÉRIE COTTET, DIRECTRICE DES ARCHIVES
ET DES MOYENS GÉNÉRAUX DE LA SACEM

« Nous sommes partenaires d'expositions ou de festivals »

Que trouve-t-on dans les archives de la Sacem ?

Tous les dépôts d'œuvres depuis 1851 ! Mais aussi les examens d'entrée de nos membres, leur correspondance, leur catalogue, des partitions, des programmes de salles de spectacles... Au total, ce sont près de 30 kilomètres linéaires d'archives. La particularité de nos archives est qu'elles sont vivantes : nous les utilisons toujours dans le cadre de nos relations avec les ayants droit. Nous conservons donc ad vitam aeternam toutes les archives relatives aux auteurs, compositeurs, éditeurs et aux œuvres.

Vous avez récemment développé le prêt d'archives...

Depuis quatre ans, la Sacem mène une politique de valorisation de son patrimoine en étant partenaire d'expositions ou de festivals. Le service des Archives participe au choix, au montage et au prêt d'archives, le plus souvent en les reproduisant par fac-similés. Parfois, ce sont des originaux comme pour Barbara à la Philharmonie ou pour Édith Piaf, à la Bibliothèque nationale de France. Il est de plus en plus sollicité pour des ouvrages ou des thèses. Nos archives sont aujourd'hui au cœur de beaux livres consacrés à Marcel Mouloudji, Serge Gainsbourg et d'autres actuellement en préparation...

100 numéros, ça se fête !



Vous tenez entre les mains le 100^e numéro du *Magsacem*. Petit retour en arrière : l'aventure commence en janvier 1995, avec le n° 0 de *La Lettre*. À la une : la loi sur les quotas de musique francophone à la radio... un dossier toujours d'actualité vingt-trois ans plus tard ! *La Lettre* est devenue, au printemps 2010, le *Magsacem*, avec son n° 77 et une nouvelle formule à la clé. Parcourir les archives du magazine depuis son lancement, c'est s'offrir une plongée dans les sujets chers aux auteurs, compositeurs et éditeurs, qui sont ses plus fidèles lecteurs. Action culturelle, droit d'auteur, copie privée, relations avec les radios ou les chaînes de télévision, impact du numérique, défense de l'exception culturelle... si la forme a évolué, l'ambition du *Magsacem* est restée la même : proposer un contenu dense et de qualité, prendre le temps d'expliquer les projets et de décrypter l'univers dans lequel évoluent les artistes et les éditeurs. Rendez-vous au 200^e numéro !

Retrouvez les numéros du *Magsacem*
societe.sacem.fr/ressources-presse/par-publication/magsacem

SOLIDARITÉ

Un modèle social UNIQUE AU MONDE

Vivre de ses mots ou de ses notes relève parfois du défi. Et si par nature les métiers d'auteur, de compositeur et d'éditeur contiennent leur part de risque et d'incertain, les carrières artistiques sont aujourd'hui, encore plus qu'hier, fragiles et volatiles. Pour protéger et prendre soin de ses membres à chaque âge de leur vie, la Sacem s'est très tôt dotée d'une offre sociale. En 2018, celle-ci se renforce et se développe.

«Trop méconnue, la dimension sociale et solidaire de notre société d'auteurs est pourtant ancienne», confie Roger-Pierre Hermont, directeur des Affaires sociales. Dès ses origines, les auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ont ancré l'entraide et la solidarité dans l'ADN de leur société. Rémunération de l'instant – celui de la diffusion ou de la reproduction de l'œuvre –, le droit d'auteur est ainsi appréhendé à plus long terme: il doit pouvoir protéger celles et ceux qui ont dédié leur vie à l'art et à la création, dans une démarche professionnelle.

Engagement historique

Quelques années seulement après sa création, en 1860, la Sacem met en place un fonds de secours grâce aux droits de Rossini. Dans les années 1898-1899, ce sont les bases du régime



d'allocation d'entraide (actuel RAES) qui sont posées. En 1947, alors que la France vient de créer son dispositif de sécurité sociale, la Sacem ouvre une mutuelle – la Société mutualiste – dédiée à ses membres. En 1951, d'éminents créateurs, convaincus de leur devoir de solidarité confraternelle, se rassemblent au sein d'une association pour aider leurs pairs en difficulté financière: le Comité du cœur. En 1964, dernier pilier d'un modèle social unique en son genre, la Sacem donne sa forme actuelle au RAES, Régime d'allocation d'entraide réservé aux plus de 60 ans. Aujourd'hui, à l'article 4 de ses statuts, la Sacem le précise: elle mène «une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide par la constitution et le

versement de prestations dans le cadre des œuvres sociales».

Une offre globale

«Au total, ce sont plus de 32 millions d'euros qui sont consacrés chaque année aux œuvres sociales», résume Roger-Pierre Hermont, avant d'en décliner les trois piliers: «la prévoyance vieillesse – le RAES –, la prévoyance santé – la Smacem, notre mutuelle – et la solidarité avec à la fois notre fonds de secours et, à nos côtés, le Comité du cœur». La Sacem assure aussi une interface active pour ses membres, avec les organismes sociaux extérieurs. Elle participe à leur gouvernance: Agressa (Association de gestion de la Sécurité sociale des auteurs), Caisse de retraite Ircec (avec les deux régimes de retraite

complémentaire Raap et RACL), Afdas (qui gère le fonds de formation des auteurs)... Membres du Conseil d'administration, sociétaires et responsables des Affaires sociales y veillent aux intérêts et aux droits sociaux des auteurs et des compositeurs. «Une vigilance de chaque instant», souligne Patrick Lemaître.

2017: des réformes en profondeur

Sécuriser, pérenniser, régénérer et renforcer les dispositifs sociaux est un travail de longue haleine. En 2017, la Sacem a engagé une importante réforme de son dispositif de sécurisation de la vieillesse (RAES) en vue d'en élargir le bénéfice au plus grand nombre (voir encadré page 16). Complémentaire de celle du Comité

du cœur, l'action de secours aux plus démunis a également été consolidée, via une augmentation sensible de la dotation du fonds de solidarité.

« Ces dispositifs sont la traduction très concrète de l'engagement et de l'esprit de solidarité des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. »

Roger-Pierre Hermont

L'objectif est d'ouvrir toujours plus ces dispositifs. Sur le plan de l'accompagnement professionnel, la dynamique est la même avec le lancement d'un nouveau programme d'aide à la formation (voir Magsacem n° 99, page 20). «C'est une tendance de fond: tous nos membres, en adhérant à la Sacem, dès que l'exploitation de leurs œuvres génère des

droits d'auteur, doivent pouvoir bénéficier de garanties sociales», rappelle Roger-Pierre Hermont. Cette action de prévoyance et de solidarité qui ne cesse de s'étoffer revêt aujourd'hui un caractère stratégique: certains créateurs

étrangers, américains, notamment, la jugent attractive et pourraient en faire une de leurs premières sources de motivation pour adhérer à la société d'auteurs française.

Engagement et action collective

D'où vient cette préoccupation sociale? D'abord et surtout d'auteurs, de compositeurs et d'éditeurs engagés et convaincus. Ils sont nombreux à investir une partie importante de leur temps dans cette action, au sein des instances Sacem, mais aussi et surtout d'organismes sociaux extérieurs, pour agir dans l'intérêt de leurs pairs. Plus discrètement et en liaison avec les organisations professionnelles, ils mènent une action souvent décisive auprès des pouvoirs publics. «Nous suivons de très près les débats parlementaires sur les questions sociales et participons à toutes les concertations officielles

Tribune • Patrick Lemaître, administrateur de la Sacem, président du RACL, vice-président de l'Ircec

«Le régime social des auteurs est notre bien commun, chèrement acquis voici seulement quelques décennies. Nous avons le devoir de le défendre, si possible le renforcer, et d'en assurer la pérennité.

Sur ces sujets, la Sacem intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de participer aux concertations officielles organisées à l'occasion des réformes, d'engager des démarches ciblées auprès des autorités de tutelle pour défendre les intérêts de nos membres ou encore d'apporter sa contribution aux actions collectives portées par les OGC et les organisations professionnelles d'auteurs.

C'est ainsi que la Sacem se joint aujourd'hui à une mobilisation d'envergure pour sauvegarder nos régimes de retraite. Une mission gouvernementale a en effet été mise en place qui vise à unifier et uniformiser l'ensemble des régimes de retraite à l'horizon 2019.

Ce projet, dont les modalités restent à déterminer, nous a vivement alertés dans la mesure où il pourrait avoir pour effet de remettre en cause de façon fondamentale les règles s'appliquant aux artistes-auteurs.

Or, il est capital de préserver la spécificité de notre régime social. Les artistes-auteurs s'inscrivent dans le cadre des métiers à forte identité professionnelle, qui méritent incontestablement des régimes dédiés. Nous devons garder un système d'assurance vieillesse et des régimes complémentaires propres aux artistes auteurs, ainsi qu'une gestion de nos régimes par les artistes-auteurs, pour les artistes-auteurs.

En outre, les auteurs auraient, sur le plan économique, fort à perdre à un alignement strict de l'ensemble des régimes: hausse massive inévitable des cotisations, impacts en chaîne sur l'ensemble des industries culturelles, mise à mal de l'équilibre fragile du système et de nos métiers...

Ajoutons qu'au sortir d'une période de près de quatre ans de réformes successives (formation, régimes complémentaires, Cnav...), avec à chaque fois des enjeux sociaux importants et des efforts demandés, les créateurs ont aujourd'hui besoin de stabilité sur le plan social.

Le courrier commun qui a été adressé au Haut commissaire à la réforme des retraites n'est qu'une première étape. Restons vigilants et mobilisés.»



organisées à l'occasion des différentes réformes. Nous engageons quand il le faut des démarches ciblées auprès des autorités de tutelle», confie Patrick Lemaître. Au nom de la Sacem seule, ou dans le cadre de mobilisations collectives avec les autres sociétés d'auteurs ou les syndicats, ils sont de tous les combats. Concrètement, en 2017, cette mobilisation a porté ses fruits, avec des décisions importantes: la réintégration des sociétés d'auteurs au sein des commissions de professionnalité de l'Agessa; l'aménagement

d'un projet de décret relatif aux règles d'investissement des caisses de retraite; l'obtention d'un dispositif transitoire de compensation de la hausse de la CSG pour les artistes-auteurs, seuls actifs pour lesquels rien n'était prévu à l'origine dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2018. Ce contexte de fort changement, qui perdurera dans les mois à venir, appelle toujours plus de vigilance active au service des intérêts des créateurs et des éditeurs.

ÉLOÏSE DUFOUR

« Devenir membre du Comité du cœur, c'est affirmer que les auteurs sont solidaires et fraternels. Chacun cotise en fonction de ses moyens et contribue à accompagner ceux qui traversent des épreuves. »

Vanessa Bertran, auteure de doublage, présidente de l'Upad

« L'action sociale de la Sacem veille sur vos droits au remboursement de vos soins, à la retraite et à l'aide pécuniaire lorsque vous traversez une période difficile. Il est indispensable que société rime avec générosité. »

Claude Lemesle, auteur, président d'honneur de la Sacem

+ En savoir plus sur **createurs-editeurs.**
SACEM.FR

Un RAES pour le plus grand nombre

Qu'est-ce que le RAES ?

C'est un dispositif de prévoyance original créé et géré par la Sacem. Son objet ? Sécuriser la vieillesse en versant des allocations à ses membres, sous certaines conditions d'âge (60 ans) et d'ancienneté (dix ans à la Sacem dont trois années validées). Ce régime fait l'objet d'un rapport particulier présenté chaque année lors de l'Assemblée générale.

Quel est l'objet de la réforme ?

L'objectif est de créer les conditions d'un élargissement du bénéfice du RAES au plus grand nombre, notamment à travers l'évolution des modalités d'inscription au régime et des modalités de liquidation des droits acquis.

Cette réforme est-elle votée ?

Son objectif et ses principes ont été présentés et votés lors de l'Assemblée générale annuelle de juin 2017. Le Conseil d'administration travaille actuellement à la définition des modalités techniques de sa mise en application.



Le Comité du cœur

Composée de mille cinq cents adhérents, l'association du Comité du cœur attribue chaque année des aides ponctuelles aux créateurs en difficulté financière pouvant justifier avoir vécu de leurs droits d'auteur. En 2017, cent vingt actions d'aide et de secours individuel ont été mises en œuvre par le Comité du cœur pour un montant total de plus de 152 000 euros. L'accompagnement

individuel assuré par le service d'assistance sociale concerne près d'une centaine de personnes chaque année. En 2017, le Comité a reconduit trois partenariats avec des associations d'intérêt général dont la vocation commune est d'intervenir auprès de personnes hospitalisées, avec la musique comme principal vecteur de communication. Chaque année, le Comité du cœur reçoit des dons et legs de la part de créateurs et éditeurs. La générosité au concret !

Concerts, spectacles, bals...

Déclarez en ligne vos dates de tournée et la liste des œuvres interprétées



Vous êtes auteur-compositeur-interprète ou chef d'orchestre, vous avez la possibilité de déclarer vos programmes et vos séances en ligne dans votre espace membre sur createurs-editeurs.sacem.fr.

Pourquoi déclarer vos programmes et vos séances ?

Pour collecter et répartir vos droits, la Sacem a besoin de deux informations essentielles.

- **La liste des œuvres que vous interprétez habituellement.** Il s'agit du programme type, aussi appelé *tracklist* ou *setlist*. Vous pouvez déclarer votre programme type directement en ligne dans votre espace membre en y ajoutant les œuvres que vous interprétez. Un numéro de programme sera attribué et vous sera envoyé par mail.
- **Les dates de vos séances.**

Une séance doit être liée à un programme type; vous devez donc obligatoirement déclarer un programme type avant de déclarer vos séances. Cette information fournira à la Sacem une vue des dates au cours desquelles vous vous êtes produit pour anticiper la répartition des droits qui vous reviennent ou qui reviennent aux créateurs des œuvres jouées. Ce service vous permet également d'avoir un suivi du calendrier de vos prestations. Vous pouvez même visualiser vos séances sur une carte interactive.

Comment faire ?

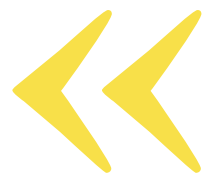
Rendez-vous sur createurs-editeurs.sacem.fr

- > Connectez-vous à votre espace membre.
- > Sur le tableau de bord, cliquez sur « Déclarer un programme type ».



- > Déclarez votre programme type.
- > Une fois qu'un numéro est attribué à votre programme, allez directement dans l'onglet « Utilisation de mes œuvres » et dans « Mes séances ».
- > Renseignez vos séances en les liant à votre programme type.

Les éditeurs membres de la Sacem peuvent également faire ces démarches depuis leur espace membre pour les artistes qu'ils représentent.



Françoise Nyssen



© MC - DIDIER PLOWY

Maison commune, directive européenne sur le droit d'auteur, soutien à l'export, enseignement et éducation artistique, Pass Culture : la ministre de la Culture Françoise Nyssen revient sur tous les sujets d'actualité de la filière musicale.

La musique tient une place importante dans votre vie personnelle. Quel rapport entretenez-vous avec elle ?

La musique a façonné ma personnalité. Elle m'a nourrie dès mon enfance, dans toutes ses esthétiques : la musique classique, le jazz, la chanson française, les variétés... À Bruxelles, chez moi, nous organisons des tests à l'aveugle pour deviner les titres qui passaient à la radio ! Il y a aussi des moments musicaux très émouvants, très forts, qui ont jalonné ma jeunesse, comme la première fois où Barbara a chanté *Göttingen* sur scène.

La musique a été au cœur de ma pratique artistique, de mon parcours

professionnel, de mon engagement associatif : j'ai produit des disques, organisé de nombreux concerts au Méjan, à Arles. Depuis sa création, la librairie Actes Sud a un rayon de disques. Je ne conçois pas la vie sans musique !

Après la remise du rapport de Roch-Olivier Maistre, un cycle de consultations sur le projet de maison commune de la musique s'est ouvert. Qu'en attendez-vous ? Vous fixez-vous un calendrier pour la mise en place de cette structure ?

Dès mon arrivée au ministère, j'ai souhaité confier une mission sur la

pertinence de relancer ce projet à Roch-Olivier Maistre. Son rapport présente une photographie claire et objective des enjeux qui se posent pour la filière musicale. Je souscris pour ma part à ses constats, et partage pleinement la nécessité exprimée par M. Maistre d'une affirmation du rôle prescripteur et stratégique de l'État en matière de soutien au secteur de la musique. Je reste également convaincue de la pertinence d'une « maison commune de la musique », projet qui fait l'objet d'une demande de la filière depuis plusieurs années. Maintenant que la phase de concertation avec les organisations professionnelles est achevée, j'annoncerai prochainement les suites que

« Le «partage de la valeur» est une priorité à l'agenda culturel européen. »

j'entends donner aux préconisations de ce rapport.

Le Parlement européen va se prononcer sur la directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique. Alors que la défense de la création ne semble pas une évidence pour tous, ce vote suscite l'inquiétude des artistes européens quant au transfert de valeur vers les plateformes numériques. Quel est votre regard sur cette réforme ?

Les titulaires de droits doivent être en mesure d'autoriser l'exploitation de leurs œuvres sur les plateformes, et la rémunération au titre de cette exploitation doit être impérativement améliorée. C'est ce que l'on appelle le «partage de la valeur», qui est une priorité à l'agenda culturel européen. La proposition faite par la Commission dans le projet de directive sur le droit d'auteur demeure trop timide. C'est la raison pour laquelle la France a proposé des améliorations, avec le soutien de nombreux autres États – et une vraie écoute chez les parlementaires européens. Il précise les conditions dans lesquelles les plateformes doivent retirer les contenus piratés et mieux rémunérer les ayants droit. La bataille n'est pas encore gagnée à Bruxelles et nous devons continuer à porter haut et fort cette ambition, car l'avenir de la diversité culturelle se joue aussi sur les plateformes.

L'enseignement et la pratique de la musique à l'école sont une de vos priorités, avec votre collègue de l'Éducation nationale. Quelles sont vos ambitions pour les deux prochaines années ?

L'ambition partagée entre Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, et moi-même est très simple : atteindre l'objectif défini par le président de la République, Emmanuel Macron, et faire en sorte que 100% des enfants

bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, notamment à travers la pratique artistique. Dans un premier temps, nous avons décidé de mettre l'accent sur la pratique musicale, afin de favoriser la rencontre avec des œuvres et des artistes en lien avec les apprentissages.

Dès 2017, la Rentrée en musique a marqué cette volonté et symbolisé sa mise en œuvre concrète. La fin de l'année scolaire se terminera dès cette année par la Fête de la musique à l'école. C'est un mouvement d'ampleur : début d'année en musique, pratique artistique au long cours pendant l'année, et sorties en musique.

Pour la rentrée 2018, le ministère de l'Éducation nationale mobilise les écoles afin qu'une sur deux ait une chorale et crée une heure d'option chorale au collège ; et le ministère de la Culture mobilise l'ensemble des acteurs culturels qu'il labellise ou soutient, afin de développer les projets en partenariat avec des artistes professionnels. Dans un second temps, la priorité s'étendra aux autres pratiques artistiques pour monter en puissance rapidement sur le nombre de jeunes touchés et pour les aider à appréhender la diversité des domaines de la création par le biais d'une expérience sensible.

Où en est-on de la mise en œuvre du Pass Culture, proposition phare de la campagne d'Emmanuel Macron ? Quelle place y occupera la musique ?

Le Pass Culture prendra la forme d'une application mobile qui donnera accès à l'ensemble de l'offre culturelle, grâce à la géolocalisation, et permettra aux jeunes de 18 ans de bénéficier de 500 euros pour leurs achats culturels.

Mais bien plus qu'une carte d'achat, c'est un parcours incitant à la découverte de toutes les esthétiques. L'offre proposera à la fois des biens culturels, des sorties culturelles, mais aussi des cours de pratique artistique. L'application est en coconstruction avec les professionnels et les futurs usagers, à travers des ateliers (open labs). La musique aura bien évidemment une place importante dans cette offre, car elle est au cœur des pratiques et des usages des jeunes.

À l'image d'Alexandre Desplat, récemment oscarisé, les artistes français rayonnent à l'international. Comment la France peut-elle accompagner nos talents à l'export ?

Je me félicite que nous ayons autant de talents artistiques en France. Il faut également saluer l'excellence de l'enseignement musical qui contribue au rayonnement international des artistes français. L'export est un levier économique fondamental pour la filière puisqu'il génère des revenus estimés à 262 millions d'euros. Il est essentiel de permettre à l'ensemble des artistes français, représentant toutes les esthétiques, de donner à entendre leurs talents au-delà de nos frontières, tant sur le marché de la scène que sur celui des ventes de disques physiques ou du streaming. Pour accompagner les artistes français partout dans le monde, le ministère de la Culture soutient les dispositifs qui existent au sein de l'Institut français. Mon ministère soutient également le Bureau export, qui fait un travail formidable, et dont j'ai doublé la subvention l'an dernier pour atteindre 2,7 millions d'euros.

« Il est nécessaire d'affirmer le rôle prescripteur et stratégique de l'État en matière de soutien au secteur de la musique. »

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENT COULON

Créateurs à l'honneur



Plus rien n'arrête **Alexandre Desplat** : après le Golden Globe et le Bafta, c'est l'Oscar de la meilleure bande originale que le compositeur français a reçu le 4 mars pour le film *La forme de l'eau* (*The Shape of Water*), de Guillermo Del Toro. Il s'agit de son 2^e Oscar après celui qu'il avait reçu pour *The Grand Budapest Hotel*, de Wes Anderson. Compositeur prolifique, il a déposé plus de mille six cents œuvres à la Sacem, dont il est membre depuis 1983.

De nombreux artistes français ont également été primés pour leur musique portée à l'image : **Arnaud Rebotini**, César de la musique du film *120 battements par minute* ; **Benjamin Biolay**, **Keren Ann** et **Alexis**, Laurier musique de la radio et de la télévision ; **Éric Bentz**, prix Sacem de la meilleure musique originale au Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand ; **Pascal Gaigne**, Goya de la meilleure musique originale de film... et bien d'autres encore !

En savoir plus [w createurs-editeurs.sacem.fr](http://createurs-editeurs.sacem.fr)



Les femmes à l'honneur du Colcoa 2018

La production cinématographique française était de nouveau présente au cœur d'Hollywood pour la 22^e édition du Colcoa. Du 23 au 30 avril, plus de quatre-vingts films ont été présentés (longs et courts-métrages, documentaires, télé, séries digitales, VR...), dont près de la moitié réalisés par des femmes. Pierre Niney a fait revivre Romain Gary en ouverture, dans *La Promesse de l'aube*, d'Éric Barbier. En clôture, c'est le parcours du jeune Thomas pour sortir de la dépendance, raconté par Cédric Kahn dans *La Prière*, qui a été projeté.

En savoir plus [w colcoa.org/](http://colcoa.org/)



INTERNATIONAL Faire rayonner la musique de film française

L'Institut français et la Sacem créent un programme international de promotion de la création cinématographique française et des compositeurs de musiques originales. Une première.

Opérateur de l'action culturelle extérieure de la France, l'Institut français s'est associé à la Sacem pour proposer un nouveau programme destiné à favoriser l'export de la création française de musique de film. Intitulé « Cinéma et musique : zoom compositeurs », l'appel à projets a été adressé à tout le réseau culturel français à l'étranger (instituts français et alliances françaises). L'objectif est d'identifier et de soutenir des projets essentiellement portés par des professionnels locaux, dans tous les pays du monde. Ces projets valoriseront des films du catalogue d'œuvres cinématographiques de l'Institut français et illustreront les liens très forts qui unissent la musique et l'image. Des compositeurs de film programmés seront invités à donner des master classes, des conférences, des ciné-concerts. Des rencontres avec des professionnels locaux du cinéma seront organisées, par exemple des Rencontres du 3^e personnage avec le festival international du film d'Aubagne. Ces derniers pourront ainsi mieux se faire connaître à l'international et y rencontrer un tissu d'acteurs professionnels étrangers. Une première édition à suivre de près !

Cérémonie 19^e Grand prix lycéen des compositeurs

Le 15 mars a été dévoilé le lauréat du Grand prix lycéen des compositeurs à l'auditorium de Radio France.

Fondé en 2000 et organisé depuis 2013 par Musique nouvelle en liberté, le Grand prix lycéen des compositeurs initie chaque année plus de trois mille lycéens à la musique contemporaine. Ce prix permet aux jeunes mélomanes de découvrir cette esthétique dans le cadre scolaire, mais aussi de rencontrer des compositeurs, d'assister à des concerts et d'engager une réflexion sur l'art et la création. À travers les CD en France parus l'année de la sélection, un comité sélectionne six compositeurs. Ces derniers choisissent l'œuvre qu'ils souhaitent soumettre ensuite aux lycéens, qui votent pour leur composition préférée en donnant une explication sur ce choix. Chaque année, le résultat de ce vote est dévoilé lors d'une journée-événement ponctuée d'un débat, d'un concert et de la cérémonie de remise du prix. Le compositeur primé l'année précédente présente à cette occasion une nouvelle composition créée durant l'année. Baptiste Trotignon a ainsi présenté *Hiatus et turbulences* par l'Orchestre philharmonique de Radio France sous la direction de Marzena Diakun.



Le lauréat 2018, Jean-Baptiste Robin.

En savoir plus [w gplc.musiquenouvelleenliberte.org](http://gplc.musiquenouvelleenliberte.org)

ÉDUCATION

Orchestre à l'école célèbre ses 10 ans

L'association Orchestre à l'école a proposé une soirée ouverte au grand public le 3 mai à l'Olympia.



Un grand spectacle s'est organisé pour célébrer l'anniversaire d'Orchestre à l'école. Accompagné par le chef d'orchestre Adrien Perruchon, le metteur en scène Jean-Luc Borras a conçu différents tableaux qui mettront à l'honneur six orchestres d'écoles de toute la France, encadrés par des musiciens de renom : Mouss et Akim Amokrane, Aïrelle Besson, Guillaume Perret, Vincent Segal et Lionel Suarez. Cette soirée parrainée par l'actrice Sandrine Bonnaire a été aussi l'occasion, pour ces musiciens en herbe, de rencontrer et d'échanger avec des professionnels du monde du spectacle (metteurs en scène, artistes, compositeurs, acteurs). Pour cette année scolaire, l'Association compte mille deux cent trente orchestres, soit près de trente-trois mille enfants participants. Ce projet musical et éducatif permet aux élèves de jouer en formation orchestrale, tout en apprenant la lecture de la musique et la technique instrumentale. Cette initiative est encouragée par la Sacem, dont le souhait est de promouvoir l'éducation artistique, en accompagnant des projets de création musicale. L'apprentissage de la musique est un aspect essentiel dans la construction de l'éveil de l'enfant qui contribue à sa créativité et son ouverture d'esprit en tant que pratique collective.

En savoir plus [w orchestre-ecole.com/10ansorchestreecole/](http://orchestre-ecole.com/10ansorchestreecole/)

+ En savoir plus sur aide-aux-projets.sacem.fr/

Fred Rister

le plus célèbre des inconnus



Fred Rister (à gauche) avec David Guetta.

Après douze ans passés dans l'ombre, Fred Rister sort enfin du bois. Le coauteur des tubes de David Guetta signe une chanson et une autobiographie dont les bénéfices seront reversés à la recherche contre le cancer. Rencontre avec un survivant venu du Nord, au parcours musical hors norme.



Un certain 19 juin...
Naissance à Malo-les-Bains (59).

1981
Première émission musicale sur Radio Corsaire, à Dunkerque.

1991
Sortie du titre *I Wanna Be Your Lover Too*, sous le nom d'Abyale.

2006
Rencontre avec David Guetta.

2018
Sortie d'*I Want A Miracle* (Warner) et de *Faire danser les gens* (Éditions Séguier).

Son nom ne dit rien à personne, mais ses mélodies ont conquis la planète. Depuis 2006, Fred Rister coécrit en studio les mégatubes de David Guetta. Le triomphe de *Love is Gone*, c'est grâce à lui... Le Grammy Award de la Meilleure chanson dance pour *When Love Takes Over*, aussi... Sans compter que le tandem a signé *I Gotta*

Feeling des Black Eyed Peas, avant de recevoir le Grand prix du répertoire Sacem à l'étranger. En contrat d'exclusivité avec David Guetta, l'auteur-compositeur français s'est longtemps effacé derrière la star aux dix millions d'albums vendus. De son plein gré: « C'est lui l'artiste et moi, je suis le plus célèbre des inconnus. Je travaille avec plaisir pour les autres sans chercher la gloire ». Une fois n'est pas coutume, l'homme de l'ombre a choisi la lumière. Pour la première fois depuis 2006, il signe sous son propre nom *I Want A Miracle*, un single dance expiatoire en feat. avec Chris Willis et Sam Martin, dont les bénéfices seront reversés à la recherche contre le cancer. Le titre de la chanson ne ment pas: Fred Rister a vraiment besoin d'un miracle.

La musique, sa force

Depuis l'âge de 24 ans, il souffre d'une succession de cancers du côlon, du rein, de la glande surrénale, de l'humérus et du foie. Aujourd'hui, il en est à son neuvième... « J'aurais déjà dû mourir il y a trois ans », souffle celui qui a choisi, en pleine conscience, d'arrêter la chimiothérapie. « C'était horrible. Vertiges, nausées, migraines, trous noirs, pertes d'équilibre, sautes d'humeur... Je me soignais tout en détruisant mon corps et indirectement, la vie de ma femme et de ma fille. J'ai donc pris le parti d'arrêter le traitement. » Au printemps 2017, le professeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif l'a pourtant prévenu. Sans chimio, il ne lui reste qu'un ou deux ans à vivre. « C'est le prix à payer. Je vis une course contre la montre », confie le sursitaire, étonnamment serein, étonnamment digne. Presque philosophe... Fred Rister n'est pas du genre à se plaindre. Il en a vu d'autres. C'est un battant. Un survivant, même. Et ni la fatigue, ni la maladie, ni la peur de disparaître ne semblent pouvoir altérer ses traits d'éternel jeune homme aux cheveux d'or.

Parallèlement à la sortie d'*I Want A Miracle*, il publie *Faire danser les gens*: une autobiographie romancée et très romanesque qui met en lumière son parcours hors normes. « Je suis de Malo-les-Bains, près de Dunkerque [...] C'est un pays de terres humides sous le ciel étale et blanc. Là-bas plus qu'ailleurs, le monde semble fait pour ne pas y croire », écrit ce « fils d'ouvrier tranquille » nourri aux 45 tours des Beatles, Petula Clarke ou Dalida. Aujourd'hui encore, il se souvient de « l'odeur de bakélite chaude qu'exhalait l'électrophone familial » et de sa première émotion musicale. C'était un soir d'été. Il avait 7 ans. « Je mangeais une glace sur le front de mer et soudain, un juke-box a passé *A Whiter Shade of Pale*, de Procol Harum. Ça m'a ému aux larmes. » Comme une révélation. Dès lors, certains matins, il se fait porter pâle pour écouter en cachette des radios pirates. Un nouveau déclic se produit en 1977 lorsque l'adolescent découvre, médusé, l'art du disc-jockey au Stardust, une célèbre discothèque de La Panne, en Belgique. Fred Rister a trouvé sa voie: faire danser les gens au son du disco, de la house et de la techno.

La rencontre

Le bac en poche, il se lancera dans la coiffure. Sur un coup de tête. « Un jour, je me faisais couper les cheveux dans un salon et je me suis senti au chaud. La musique était bonne, ça sentait bon, les filles étaient belles... » En 1981, l'apprenti coiffeur profite de la naissance des radios libres pour animer

« Je vis une course contre la montre. »

une émission musicale sur Corsaire, à Dunkerque. Le week-end venu, il écume les platines des clubs de la région. De fil en aiguille, ses talents radiophoniques vont le mener à Paris, sur l'antenne de Maxximum, puis de NRJ. En 1991, Fred Rister n'a plus qu'à produire son premier titre, sous

le nom d'Abyale. Sa rencontre avec David Guetta aura lieu quinze ans plus tard. Le DJ français cherche alors un auteur sur l'album *Pop Life*. « J'étais très flatté, mais j'ai décliné car je produisais le disque de mon épouse Anaklein, se souvient Fred Rister. Ils m'ont finalement rappelé pour *One Love* et la carrière de David s'est envolée à l'international. » La clé de leur réussite tient, selon lui, « à un profond respect mutuel et une passion commune pour la soul, la funk, le disco, la house et la techno ». Si David Guetta a changé sa vie, la musique l'a bel et bien sauvé. Lui, l'enfant invincible de Malo-les-Bains, qui s'est toujours rêvé en dieu du dancefloor.

ÉLÉONORE COLIN



Nouveau single:
I Want A Miracle (Warner).

Retrouvez l'interview exclusive de Fred Rister sur SACEM.FR

Les concerts et les tournées font salle comble. Avec la montée en puissance du live dans l'économie de la filière musicale, les tourneurs voient leur place évoluer. Dépassant le cadre du seul spectacle, ils deviennent un partenaire professionnel central pour les artistes.

SPECTACLE VIVANT

PLACE AUX tourneurs!

Dans ses bureaux du 20^e arrondissement de Paris aux airs de backstage sans chichis, Marion Gabbaï de My Favorite, une agence de booking identifiée rock garage, «fonctionne au coup de cœur». Le plus passionnant, dans son métier, estime-t-elle, est le travail de production, l'investissement dans les répétitions, les résidences ainsi que la logistique de communication, allant du street-marketing jusqu'aux réseaux sociaux. «*Quand je prends un artiste, je sais auprès de qui je vais le défendre*», assure-t-elle. Si, avec les artistes français (J.C. Satàn, Frustration...), elle travaille en direct, pour les artistes étrangers, ce sont les agents avec lesquels elle a des habitudes de travail qui servent d'intermédiaires. Comme d'autres tourneurs, Marion Gabbaï reconnaît que le métier a changé et que les conditions économiques pourraient être meilleures. «*On est dans un des secteurs où la marge est des plus faibles, de 10 à 20%, alors qu'elle est de 50% dans la distribution*», explique-t-elle dans une allusion à l'inflation que connaissent les cachets d'artistes.

Tourneur, un rôle pivot

Il en a foulé, des scènes. Il en a enchaîné, des tournées. Alors qu'il se produit aujourd'hui en solo, Jean-Benoît Dunckel, membre d'Air, le mythique duo électro, souligne le rôle pivot

que joue un tourneur : «*Autrefois, la maison de disques investissait beaucoup; elle était l'acteur principal qui dirigeait la promo. Aujourd'hui, le live est devenu tellement important, que le tourneur occupe une place stratégique pour participer à l'identité de l'artiste. On lui laisse gérer la*

«**Aujourd'hui, le tourneur occupe une place stratégique pour participer à l'identité de l'artiste.**»

JEAN-BENOÎT DUNCKEL (AIR)



partie commerciale de la tournée, le prix des tickets... Par ailleurs, et c'est important, le tourneur fait partie d'un réseau, notamment de techniciens, qui valorisent au mieux le son, la lumière et l'image sur scène».

Tourneur de Jean-Benoît Dunckel, l'agence de booking Pipole est arrivée dans le paysage du live en France en pleine french touch, à la fin des années 90. Son fondateur, Pascal Sanchez, veut alors soutenir les artistes émergents de la scène électro. Il est le premier à exporter des concerts de Rinôçérôse, Étienne de Crécy ou Cassius. «*En France, on nous considère comme des promoteurs, pas comme des agents*», souligne-t-il. Aujourd'hui, Pascal Sanchez porte un jugement



En bas à gauche : Paris New York Festival à New York dans le cadre du partenariat avec le Summerstage 2017 (tourneur : Benjamin Levy).
Ci-dessus : Isaac Delusion (tourneur : Super!).

sévère sur l'évolution des tournées. «*Le métier de la tournée devient industriel alors que c'était de l'artisanat... Les grosses sociétés récupèrent des salles de concerts et des billetteries, donc leurs bénéfices se font sur tout l'environnement*», regrette-t-il. Pipole a préféré revendre des parts au label indépendant Because, l'un des précurseurs du modèle dit «à 360 degrés», qui accompagne au plus près tous les aspects du développement de carrière des artistes.

Directeur du Réseau à la Sacem, Stéphane Vasseur reconnaît lui aussi que le métier a beaucoup évolué : «*Avant, le métier reposait essentiellement sur la personnalité du producteur, par exemple un Jean-Claude Camus, qui entretenait des relations avec les grandes stars de l'époque, les Sardou, les Hallyday, etc. Aujourd'hui, le métier se structure davantage autour*

de grands acteurs». Parmi eux, Live Nation, géant américain du live. Angelo Gopee, patron de la filiale française, préfère relever les potentiels du secteur en France... «*Grâce à la démocratisation de l'accès à la musique, on a beaucoup plus d'artistes qui ont le potentiel pour émerger sur le sol français et international et ils ont besoin de producteurs. La chance que nous avons, en France, c'est l'ancrage culturel, le réseau de salles des Smacs (salles de musique actuelles), par exemple, avec lequel il faut continuer de travailler dans une dynamique commune. Aujourd'hui,*

«*tout le monde veut signer les mêmes artistes alors qu'il faut trouver le courage d'en développer de nouveaux.*»

Le pari de l'émergence

«*La solidité et l'appétence du public pour le spectacle vivant forment le socle majeur du métier de tourneur*», résume Stéphane Vasseur avant d'ajouter : «*Il est important d'avoir une offre diversifiée et donc une variété d'acteurs du spectacle vivant, car il y aura toujours de la place pour les gens qui font le pari de l'émergence*».

Qu'est-ce qu'un tourneur ?

Le tourneur gère la tournée de concerts d'un artiste. Sa fonction principale est de lui trouver des dates de représentation dans différentes salles et de les remplir ! Il est le médiateur entre l'artiste et les exploitants de salles ou les organisateurs d'événements culturels. Il s'occupe donc de toute la partie administrative, comme les contrats, mais également des moyens logistiques et financiers de la tournée. Il se charge aussi de la promotion des concerts en amont afin de diffuser le spectacle d'un artiste pour attirer le public et garantir le succès de la tournée.



À Nantes, Murailles Music a démarré en tant qu'association montée par des étudiants aux Beaux-Arts. Son administrateur et producteur Julien Courquin estime que « *c'est une fausse idée de croire que le tourneur est juste un prestataire de services qui amène des offres; c'est aussi un accompagnateur car le musicien peut également générer des opportunités par lui-même* ». En travaillant sur la tournée du spectacle de théâtre Grande de Vimala Pons et Tsirihaka Harrivel, il réalise que, comparativement à d'autres spectacles vivants, « *la musique est très fragile. Même pour des musiciens qui travaillent depuis dix ans, on repart toujours presque à zéro à chaque tournée* », relève Julien Courquin. Même constat de Benjamin Levy, de BL Music Productions, qui, en 2006, a souhaité « *redécouvrir des artistes qu'on avait dans ses vinyles et les remettre au goût du jour* ». Il s'y est appliqué avec un long cheminement de relations et de contacts qui l'ont amené à créer le Paris-New York Heritage Festival: « *On parle beaucoup de stratégie à 360°; c'est aussi mon idée depuis vingt ans: s'occuper du booking de l'artiste jusqu'à la création d'un festival* ».

Ci-dessous: concert La Colonie de vacances (tourneur: Murailles Music).



© ROMAIN ÉTIENNE

L'écosystème autour de l'artiste



Développer une stratégie

Avoir son propre festival, c'est « *un cercle vertueux* », témoigne Julien Catala, qui, il y a onze ans, a créé l'agence de booking dénicheuse de talents Super!. Celle-ci produit chaque année les festivals Pitchfork et Cabourg Mon Amour. « *On repère des artistes presque inconnus, on leur organise un premier concert à Paris, puis on leur trouve des dates dans des festivals en province, jusqu'à leur*

« *On parle beaucoup de stratégie à 360°: s'occuper du booking de l'artiste jusqu'à la création d'un festival.* »

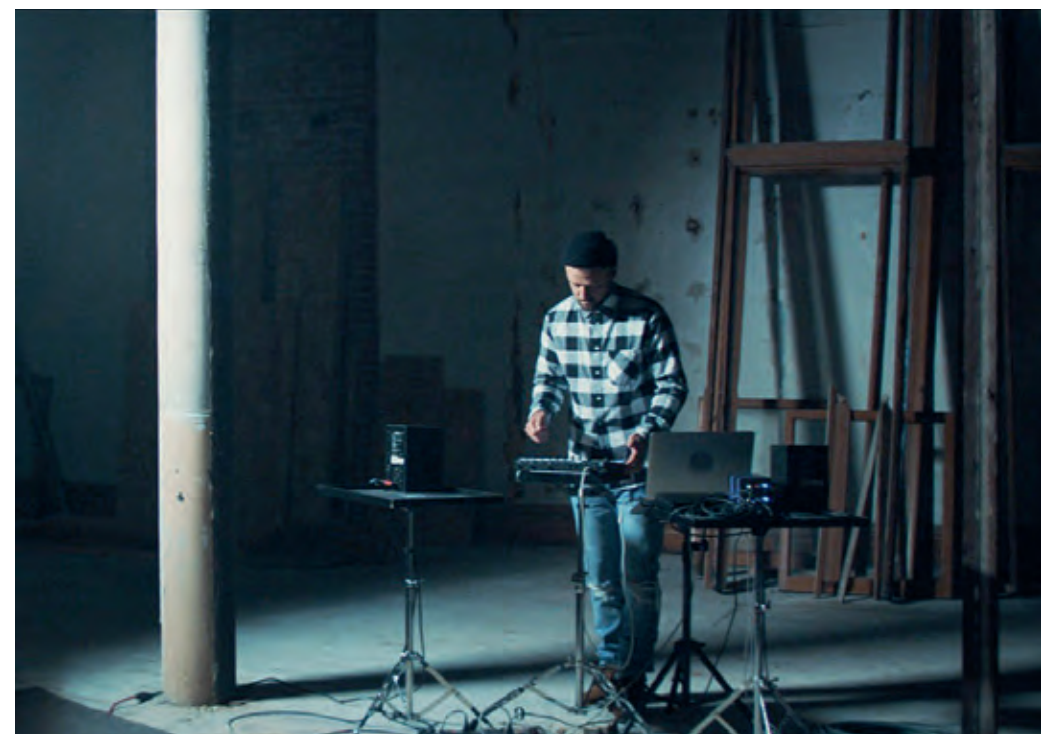
BENJAMIN LEVY

développer une stratégie. Les tourneurs et agents à l'étranger ne produisent pas les concerts alors qu'en France, on prend le risque de vendre de la billetterie, on investit sur la scénographie et on permet aussi à l'artiste de devenir intermittent », analyse Julien Catala.

Autre constat que fait Stéphane Vasseur: « *En France, le maillage de salles est très important, avec, par exemple, notre réseau de Zéniths mais aussi de Smacs qui participent à la diversité culturelle et musicale dans notre pays. Le public a envie de voir les artistes, est prêt à y mettre le prix. Dans cet environnement en mutation, les tourneurs jouent un rôle de premier plan* ».

CHARLINE LECARPENTIER

LA FABRIQUE CULTURELLE PRÉSENTE



© DR

La Blogothèque en tournage à LA

Timberlake clipé par des frenchies!

Soixante-dix-sept musiciens et choristes, un building de cinq étages, un plan-séquence... La Blogothèque présente: *Say Something*, une performance live de Justin Timberlake tournée à Los Angeles. Le producteur Christophe Abric dévoile les coulisses de cette vidéo hors norme.

récemment utilisé comme décor dans le film *Blade Runner 2049*. Six semaines après sa mise en ligne (le 25 janvier), la vidéo totalise plus de quatre-vingt-huit millions de vues. Il est loin, le temps des premiers Concerts à Emporter, ces courtes sessions acoustiques brutes, tournées dès 2006 par La Blogothèque en son naturel, dans des lieux inattendus. Neuf cent soixante-quinze vidéos plus tard, la marque attire désormais bien

au-delà du cercle des « indés ». Tenu au secret jusqu'à la diffusion de *Say Something*, le producteur et cofondateur de La Blogothèque, Christophe Abric, alias Chryde, peut enfin raconter les coulisses d'un projet technique et musical monstre.

Lire la suite sur La Fabrique culturelle: la-fabrique-culturelle.sacem.fr/blog/



La Fabrique culturelle recense chaque jour le meilleur du web pour décrypter les coulisses de la création artistique. Lire La Fabrique culturelle, c'est à la fois s'informer, s'étonner, s'inspirer et se projeter pour alimenter sa réflexion!



**AUTEURS, COMPOSITEURS
ET ÉDITEURS:
ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS
SUR SACEM.FR!**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SACEM
19 JUIN 2018**



- PORTRAIT** | Fred Rister, le plus *célèbre* des *inconnus*
- DOSSIER** | Musée Sacem: des trésors en partage
- L'ENTRETIEN** | Françoise Nyssen, ministre de la Culture
- DÉCRYPTAGE** | Solidarité: un modèle social unique au monde